

Nouvelles pratiques sociales



Lionel-Henri Groulx, *Où va le modèle suédois? État-providence et protection sociale*, Paris et Montréal, L'Harmattan et les Presses de l'Université de Montréal, Collection Politique et économie, Tendances actuelles, 1990, 151 p.

François Blais

Volume 4, numéro 1, printemps 1991

Coopération internationale : nouveaux défis

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301129ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301129ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Blais, F. (1991). Compte rendu de [Lionel-Henri Groulx, *Où va le modèle suédois? État-providence et protection sociale*, Paris et Montréal, L'Harmattan et les Presses de l'Université de Montréal, Collection Politique et économie, Tendances actuelles, 1990, 151 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 4(1), 197-202. <https://doi.org/10.7202/301129ar>



Les comptes rendus

Où va le modèle suédois? État-providence et protection sociale

*Lionel-Henri GROULX
Paris et Montréal, L'Harmattan
et les Presses de l'Université de Montréal
Collection Politique et économie, Tendances actuelles
1990, 151 p.*

Alors que l'expérience social-démocrate des pays scandinaves provoque encore autant d'attrait chez un grand nombre d'intellectuels et de militants «progressistes», il est étonnant de constater que la littérature francophone à ce sujet soit demeurée aussi rare. Évidemment, à point nommé, il arrive qu'on attire notre attention sur l'un ou l'autre des volets de la politique sociale de ces pays dans le but de trouver une référence à une lutte particulière ou tout simplement pour signaler l'existence d'un ailleurs meilleur. Malheureusement, les nombreuses observations qu'on a pu faire sur la politique sociale dans ces pays restaient, dans les milieux francophones du moins, le plus souvent parcellaires, ce qui en bout de ligne favorisait davantage l'entretien de mythes que la connaissance réelle du développement de l'État-providence dans ces pays.

Le tout premier mérite de la récente monographie de Groulx est certainement de combler ce vide inexplicable et de fournir à la communauté francophone un outil précieux pour une compréhension plus juste de la situation qui prévaut dans ces pays scandinaves. Le choix de Groulx s'est arrêté sur la Suède, ce petit pays de huit millions d'habitants qui représente encore pour plusieurs le modèle par excellence de l'État-providence et

de l'humanisation du Capital. L'ouvrage est particulièrement bien documenté et malgré son apparence modeste, il fournit au lecteur une somme importante d'informations et de références précieuses sur le sujet. Pour ces raisons et d'autres, ce livre mérite certainement d'être lu et devrait occuper une place de choix dans la bibliothèque de toute personne intéressée par l'évolution de l'État-providence.

L'auteur est bien connu parmi les spécialistes de la politique sociale au Québec. Il enseigne cette matière à l'École de service social de l'Université de Montréal depuis plusieurs années et s'intéresse à différents sujets comme l'histoire du travail social et les transformations de l'État-providence. Il a pu profiter ces dernières années d'une bourse d'études afin d'effectuer une recherche-terrain sur l'évolution récente du modèle suédois. Cet ouvrage livre une synthèse de ses observations.

Groulx dans sa recherche se penche sur les composantes centrales de l'État-providence suédois, leur fondement et leur origine, mais il s'intéresse surtout à la manière avec laquelle ce pays tente encore aujourd'hui tant bien que mal de traverser la crise de l'État-providence qui sévit depuis plus d'une décennie dans l'ensemble des pays occidentaux. Cette crise de l'État-providence a donné lieu comme on le sait aux critiques les plus acerbes envers le projet social-démocrate, critiques dont le cri d'alarme lancé en 1982 par l'OCDE ne représente qu'une formulation parmi d'autres.

L'ouvrage est constitué de quatre chapitres. Dans les trois premiers, Groulx porte un regard attentif sur les trois principaux domaines de la politique sociale suédoise: la politique d'emploi (chap. 1); les services sociaux et de santé (chap. 2) et la sécurité du revenu (chap. 3). Le quatrième chapitre s'intéresse aux approches critiques du modèle suédois qui commencent de plus en plus à percer en Suède: les critiques néo-libérale et socio-communautaire. En conclusion, l'auteur tente de reprendre la signification des transformations actuelles du modèle suédois et de son inflexibilité, dont il ne sait s'il doit le présenter comme une certaine forme de déclin ou seulement comme une reformulation qui vise à tenir compte de la crise fiscale et économique particulièrement difficile qui sévit dans ce pays depuis maintenant quelques années. De toute manière, déclin ou simplement reformulation, l'auteur est convaincu que les transformations récentes du modèle suédois représentent sans aucun doute une rupture avec le vaste consensus social autour du projet social-démocrate suédois, qui remonte dans ce pays aux années 20.

Le modèle suédois, nous dit l'auteur, s'est développé à partir de certains principes fondateurs inspirés des pères de l'État-providence comme

Myrdal. En matière de politique sociale, on peut caractériser l'essentiel du projet suédois à partir de quatre principes que je résumerai comme ceci:

- D'un point de vue d'ensemble: l'institutionnalisation généralisée de la protection sociale, qui instaure la reconnaissance de droits sociaux et qui affirme la priorité de ces droits et leur irréductibilité face aux mécanismes du marché.
- En matière d'emploi: l'institutionnalisation du plein-emploi, qui fait de l'emploi un droit et non une commodité ou une marchandise. Dans le cas du modèle suédois, elle fournit l'obligation à l'État non pas d'établir une stratégie d'intervention directe dans la production des biens et marchandises (nationalisation), mais plutôt de fournir un support au cadre entourant la production en accordant la priorité aux programmes assurant un emploi (politique active) sur toute autre forme d'aide financière (politique passive).
- En matière de services sociaux et de santé: l'institutionnalisation de l'offre et de la demande de service, qui garantit l'accès universel à ces services et qui accorde d'emblée la priorité absolue aux prestations en nature par le secteur public sur d'éventuelles prestations en espèces obligeant les individus à se procurer sur le marché privé les services dont ils ont besoin. Les services sociaux et de santé, selon ce modèle, ne sont pas des marchandises et ne doivent pas le devenir.
- En matière de sécurité du revenu: l'institutionnalisation de la protection du revenu, qui doit être mise en opposition avec le modèle continental des assurances sociales. Le premier modèle de compensation de la perte du revenu cherche à uniformiser les mécanismes compensatoires en faisant abstraction de la position des individus sur le marché alors que le deuxième choisit plutôt de s'inspirer de cette même position sur le marché pour justifier la compensation à laquelle a droit un individu. Le corollaire inévitable du système suédois de protection de sécurité du revenu devrait être, selon ce principe, l'abolition des mécanismes de sélectivité (enquêtes de ressources) jugés discriminatoires et stigmatisants pour les personnes.

Les conclusions que Groulx tire de l'examen de ces trois grands domaines de la politique sociale sont incontournables. L'analyse des différents volets à l'intérieur de chacun de ces domaines (services sociaux, services de garde, mesures d'employabilité, allocations vieillesse, allocations maladie, etc.) oblige à croire que l'ensemble des principes fondateurs mentionnés plus haut, qui ont mené à l'instauration et au développement

de l'État-providence suédois, subissent depuis la crise du pétrole et la crise économique du début de la décennie 80 des distorsions importantes. Ces distorsions entre les principes et la légitimité du modèle suédois et la reformulation plus récentes des mesures de protection sociale sont à ce point présentes dans les différents volets examinés par l'auteur, qu'il en conclut que c'est tout le système de protection sociale suédois qui est victime d'une érosion qui, bien que limitée et peut-être même contrôlée, demeure toutefois significative. Cette érosion, ajoute l'auteur, ne s'établit cependant pas à partir d'une menace réelle d'un modèle concurrent comme peuvent le représenter dans ce pays les critiques montantes du néo-libéralisme et du communautarisme. Sur ce point, les constatations de l'auteur sont claires: il n'y a pas lieu encore de parler pour la Suède d'une crise de légitimité et encore moins d'un effondrement de l'État-providence. Toutefois, il faut admettre que l'égalitarisme, qui constituait l'une des pierres d'assise de ce modèle, a connu depuis quelques années des glissements à l'avantage d'un certain productivisme. Les règles du marché comme la concurrence, la productivité et l'efficacité constitueraient donc de nouvelles références insurmontables de la culture politique montante, phénomène que l'auteur identifie à «l'économisation du social». Devant cette réalité, l'auteur conclut que pour l'avenir le modèle suédois continuera de mettre partiellement en veilleuse le grand projet égalitariste, dont Groulx reconnaît par ailleurs les limites quant à sa capacité réelle de redistribution vers les plus démunis, et favorisera davantage un système de protection sociale tourné vers la sécurité sociale et donc s'adressant plutôt aux agents mieux intégrés à l'activité économique qu'à ceux qui, pour différentes raisons, en sont exclus.

L'ouvrage de Groulx se présente comme une étude descriptive du système de protection sociale suédois et comme une tentative d'après moi très réussie de mettre en relief certains enjeux des transformations récentes du modèle d'État-providence en place. Groulx démontre tout au long de sa recherche le grand souci qui l'anime de se mettre en quelque sorte au-dessus de quelque idéologie particulière, au profit de l'examen détaillé des faits et de l'interprétation juste à donner à ces faits. Sa démarche est pour cette raison profondément critique et le portrait du modèle suédois qu'il dresse ne verse pas dans la complaisance, même s'il n'hésite pas par ailleurs à reconnaître à la Suède la longueur d'avance qu'elle détient encore aujourd'hui sur la quasi-totalité des pays occidentaux en matière de politique sociale, ce dont fait foi d'ailleurs l'examen comparatif de la majorité des grands indicateurs nationaux de bien-être comme la répartition de la pauvreté, l'espérance de vie, le taux de mortalité infantile, etc.

L'aspect le plus original de cet ouvrage est, je crois, de n'avoir pas ignoré non plus les critiques montantes de l'État-providence suédois et d'avoir accordé un chapitre entier à une présentation systématique de ces critiques néo-libérales et socio-communautaires. Cet aspect de la recherche de Groulx m'est apparu des plus intéressants et mériterait d'être investi davantage. L'auteur quant à lui choisit dans sa conclusion de ne pas se réappropriier l'une ou l'autre des options présentées. Il laisse le lecteur à lui-même sur ces questions de fond soulevées à l'égard des effets pervers de l'État-providence et se contente de conclure laconiquement que de toute façon la nouvelle critique de l'État-providence en Suède n'a pas réussi pour le moment à lui faire traverser une véritable crise de légitimité. Groulx était évidemment en bon droit de faire ainsi; mais il faut savoir que sa recherche, et particulièrement ce chapitre 4 sur les critiques néo-libérales et socio-communautaires, questionne beaucoup. Quiconque, praticien ou simple citoyen, s'étant confronté un tant soit peu à l'État-providence et à ses effets pervers (et même non pervers), ne peut rester indifférent à la lecture de ce chapitre puisque les critiques qui y sont énumérées sont évidemment loin d'être propres au modèle suédois. Ces critiques sont pour une bonne part le lot de tout ce qui peut encore porter le nom «d'État-providence» en occident, et si ces critiques montantes en Suède n'ont pas réussi encore à ébranler la légitimité du modèle en place, comme le suggère Groulx, on ne peut que rester profondément troublé face à l'étendue de la remise en question qui s'installe progressivement dans ce pays comme dans la majorité des pays industrialisés.

Les critiques néo-libérales et socio-communautaires de l'État-providence tirent dans toutes les directions. Celui-ci est condamné pour son caractère bureaucratique et non flexible, pour la crise des finances publiques qu'il a entraînée, pour le développement d'une solidarité factice, pour sa tendance à la déresponsabilisation des individus et des collectivités aux profits d'une armée de fonctionnaires anonymes qui n'ont à cœur que leurs intérêts, pour son mépris face à l'initiative individuelle et communautaire, pour ses effets déstabilisateurs sur le marché, pour ses effets iatrogènes sur le plan médical et social, pour sa tendance à l'institutionnalisation et à la professionnalisation à outrance ainsi qu'à l'invalidation systématique des mécanismes d'aide autres que publics, etc. Ces critiques, qu'elles soient néo-libérales ou socio-communautaires, ne peuvent que faire réfléchir toute personne consciente d'un certain échec face aux promesses de l'État-providence. Ces approches critiques avaient été fort peu présentées au lecteur francophone de façon aussi systématique, mis à part par Groulx lui-même dans un texte récent (1987). Cela est malheureux, car ce qu'il manque de plus en plus à de nombreux observateurs de la politique sociale contemporaine est une certaine perspective à l'égard de

leur propre cadre d'analyse et une meilleure prise en compte des fondements conceptuels et politiques justifiant leur parti pris. C'est ici que le retour à une certaine philosophie politique s'avère probablement indispensable. Groulx dans son ouvrage a vraisemblablement voulu prendre ses distances à l'égard des idéologies afin de se prévaloir d'une certaine autonomie de pensée. Mais à l'heure du déclin de l'État-providence ou de ses transformations comme en Suède, il faut comprendre qu'une nouvelle légitimité ne pourra venir que d'une philosophie politique qui devra tenir compte des retombées de cinquante ans d'État-providence. À ce moment, le pragmatisme ne pourra pas, je l'espère, être la seule voie pour décider des orientations que nous devons retenir comme société. Il serait heureux que d'ici les prochaines années, Groulx puisse poursuivre son travail et nous entretenir davantage des choix qui s'offrent aux lendemains de l'État-providence, ici comme ailleurs.

François BLAIS
Chargé de cours
Département des sciences humaines
Université du Québec à Hull

Bibliographie

GROULX, Lionel (1987). *L'État et les services sociaux*, synthèse critique n° 1, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Québec, Les Publications du Québec, 51 p.